

**Rapport final du Conseil communal au sujet du postulat n° 30 (2021-2026)
de Mmes Camille Goy (Vert·e·s) et Sophie Delaloye (PS)
demandant d'étudier la possibilité d'adopter des mesures de lutte contre les stéréotypes
de genre dans la politique d'accueil de l'enfance**

En séance du 22 février 2022, le Conseil général transmettait au Conseil communal le postulat n° 30 de Mmes C. Goy et S. Delaloye lui demandant d'étudier la possibilité d'adopter des mesures de lutte contre les stéréotypes de genre dans la politique d'accueil de l'enfance.

Résumé du postulat

Par ce postulat, il est demandé au Conseil communal d'analyser, d'après une perspective de genre, l'accompagnement des enfants proposé par l'accueil extrascolaire, et de mettre en place sur cette base des mesures concrètes pour promouvoir et mettre en œuvre de nouvelles pratiques éducatives non-stéréotypées. Ces mesures devraient aussi bien questionner les interactions entre professionnel·le·s et enfants (sollicitations, attitudes, encouragements, langage...) qu'entre professionnel·le·s et parents (rôles attendus des parents, inclusion des familles arc-en-ciel ou monoparentales...), ainsi qu'entre enfants (activités, interactions, utilisation de l'espace...).

Réponse du Conseil communal

Le postulat n°30 a été transmis au Service de l'enfance des écoles et de la cohésion sociale (EECS) pour son Secteur de l'accueil extrafamilial.

Concernant l'Accueil extrascolaire (AES), le Secteur et ses collaborateur·trice·s, déjà sensibles et sensibilisé·e·s à la problématique de la socialisation différenciée, ont constitué un groupe de travail réunissant un·e professionnel·le de chaque accueil et la coordinatrice de l'AES, afin de préparer la réponse au postulat. Le groupe de travail s'est rencontré à quatre reprises pour échanger et analyser les pratiques à l'AES de la Ville de Fribourg.

Dans un premier temps, sur base de discussions, le groupe a répondu aux deux questions suivantes:

Que faisons-nous déjà et que pouvons-nous améliorer?

Dans un second temps, le groupe a construit une grille d'observation et l'a utilisée pendant une semaine. Chaque participant·e a observé son accueil afin de relever les différentes interactions et comportements entre les enfants et les professionnel·le·s, entre pairs et entre les enfants et leur environnement.

Cette grille a servi à mettre en évidence les comportements et discussions genrés ainsi que l'occupation de l'espace selon le genre.

Suite aux travaux du groupe de travail et aux observations du terrain, il est notamment ressorti que:

- actuellement, dans la majorité des structures, les toilettes sont non-genrées (ex: seul le mot WC et non filles/garçons est indiqué sur les portes). Est-il possible de l'appliquer partout?;
- la mise en place des salles de jeux est pensée afin de ne pas encourager les stéréotypes de genre par le mixage des jeux et des espaces neutres (ex: pas d'espace bleu pour les voitures et rose pour les poupées). Certaines structures peuvent encore s'améliorer;
- une attention particulière est déjà portée aux remarques stéréotypées des enfants quant à l'appropriation de couleurs (rose pour les filles et bleu pour les garçons);
- afin de promouvoir l'égalité entre les genres, le personnel est attentif à ne pas proposer des jeux filles contre garçons;
- le personnel est garant de laisser le champ libre aux enfants dans le choix du jeu et les équipes n'émettent pas de remarques ni de jugement sur leur choix;
- les filles et garçons jouent, dans leur majorité, à tous les jeux (poupées, Lego, voiture, dinette), sans qu'il y ait de souci. Toutefois il a été relevé qu'il y a encore du travail pour certains jeux et activités, comme le foot par exemple;
- certains membres du personnel ont parfois des comportements différenciés selon le genre de l'enfant (foot pour les garçons par exemple);
- la présence d'employés masculins (8 sur 57 en 2022-2023) au sein des accueils permet aussi une déconstruction de certains stéréotypes dans ce domaine de l'accueil de l'enfance.

Fort de ces constats, le Service EECS a décidé de mettre en place différentes mesures au sein de l'accueil extrascolaire:

- pour garantir une mise en œuvre et une pérennité à ce projet, un-e référent-e par accueil sera désigné-e et sera la personne-ressource pour l'équipe. Ces personnes seront en charge du suivi de cette thématique et des supports pédagogiques au sein des accueils;
- tri des outils pédagogiques stéréotypés (jeux, livres, jouets) présents dans les accueils;
- présentation aux enfants de plus d'outils pédagogiques sur l'égalité de genres à travers les livres, les jeux et les activités proposés. Les enfants seront acteurs des modifications qui seront apportées dans les accueils. L'objectif est qu'ils participent et osent exprimer leur avis;
- formation de tout le personnel de l'accueil extrascolaire par une association spécialisée de recherche et de formation sur les questions de genre qui représente également un partenaire établi d'institutions, de structures et de projets visant à questionner et se former sur ces enjeux de société. Ceci pour accompagner le personnel dans cette démarche inclusive et égalitaire. La formation aura pour but d'améliorer l'accompagnement et d'apprendre à répondre aux éventuelles questions ou remarques des parents et des enfants, de permettre aux professionnel-le-s de faire évoluer leur langage et leur pratique, en adéquation avec leur temps;
- les référent-e-s recevront également le soutien de cette association lors d'une rencontre d'une heure;
- intégration de la thématique du genre et des stéréotypes dans la prochaine mouture du concept pédagogique;
- création d'une charte du personnel relative aux questions d'identité de genre.

Concernant le domaine de l'accueil préscolaire, il est également rattaché au Secteur de l'accueil extrafamilial qui subventionne des associations privées à but non lucratif (crèches, maternelles, groupes de jeux). Les structures sont actuellement indépendantes quant à leur concept pédagogique. Toutefois, la Ville travaille actuellement sur sa stratégie petite enfance, dont certaines mesures pourraient être liées à la thématique du genre, telles que la sensibilisation des équipes par les coordinatrices de la petite enfance ou l'organisation de formations, par exemple.

Conclusion

Le Conseil communal, à travers le Service de l'enfance, des écoles et de la cohésion sociale, par son Secteur de l'accueil extrafamilial et son personnel de l'AES, entend renforcer les pratiques non-stéréotypées au sein des accueils. Centrer l'accompagnement de tous les jours sur l'épanouissement de l'enfant est déjà une réalité, tout comme garantir le non-jugement des équipes éducatives. Il s'agit toutefois d'accompagner les enfants et le personnel dans cette thématique encore nouvelle pour certain·e·s, qui demandera parfois une certaine réflexivité, en conscientisant par exemple que l'on peut, inconsciemment ou culturellement, avoir un accompagnement qui favorise une socialisation différenciée. Ces changements favoriseront l'accomplissement personnel des enfants et des adultes, une meilleure compréhension et acceptation de chacun, ainsi qu'une réelle égalité des chances.

En revanche, le Conseil communal n'entend pas approfondir activement l'axe du rôle des parents, qui sort du cadre propre à l'Accueil extrascolaire.

Le postulat n° 30 est ainsi liquidé.